



PHOTOVOLTAÏQUE

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT CONSULTATIF

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 DE 09H00 A 12H00

SALLE DE REUNION DE LA BÉRONNE

LES ARCADES – 2 PLACE DE STRASBOURG – 79500 MELLE

Ordre du jour :

1. Centrale photovoltaïque au sol à Limalonges (ancienne carrière Kleber Moreau)
 - Présentation du projet par Photosol
 - Questions au porteur de projet
 - Délibération du COAC
2. Centrale photovoltaïque au sol à Limalonges (Croix Ballet, proche STEP)
 - Présentation du projet par Dev-EnR
 - Questions au porteur de projet
 - Délibération du COAC
3. Projet agrivoltaïque à Brioux-sur-Boutonne (proche Bourg)
 - Présentation du projet par Canadian Solar
 - Questions au porteur de projet
 - Délibération du COAC
4. Projets agrivoltaïques à Ensigné et Asnières (Le Mariage)
 - Présentation des projets par Voltalia
 - Questions au porteur de projet
 - Délibération du COAC

Modalités de convocation :

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre, les porteurs de projets ont tous reçu par courriel la convocation au COAC dans le but de préciser les contours de leur projet photovoltaïque sur le territoire. Dans ce même courriel se trouvaient les modalités de présentation de 10 minutes, avec un support présentant la trame suivante :

1. Philosophie du projet
2. Localisation cartographique, foncier
3. Type de projet et densité des panneaux (espacement / hauteur)
4. Puissance et raccordement
5. Partenariats et financement / budget du projet
6. Etude d'impacts : éléments environnementaux et intégration paysagère
7. Avancement de la procédure et calendrier

Composition du COAC :

Les structures invitées au COAC par courriel du vingt juillet deux mil vingt-trois, conformément au guide des bonnes pratiques des projets photovoltaïques, sont les suivantes :

- Elus de la communauté de communes Mellois en Poitou et du groupe de travail photovoltaïque
- Chambre d'agriculture départementale
- Confédération Paysanne 79
- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles 79 (FDSEA)
- Association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)
- Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
- Association Prom'Haies
- Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER)
- Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres (SIEDS)

Sont présents ce jour pour composer le jury :

- Sylvain GRIFFAULT, Vice-président en charge de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- Nicolas RAGOT, Vice-Président en charge de l'attractivité économique et touristique ;
- Thierry YOU, Membre du groupe de travail photovoltaïque ;
- Medhi GHERIBI, DGS du SIEDS
- Edouard CHESNEL, CRER
- Etienne GAUTREAU, Confédération Paysanne
- Gregory NIVELLE, élu de la Chambre d'agriculture
- Magali Migaud, administratrice DSNE
- Guy PROUST, Prom'Haies

Maires invités au COAC :

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre, les maires des communes concernées par les projets photovoltaïques à l'ordre du jour ont tous reçu par courriel une invitation à assister au COAC.

Maire(s) présent(s) : Bernard BELAUD (Ensigné), Michel BARREAUD (Asnières-en-Poitou), Annette MACHET (Limalonges), Jean-Marie HAYE (Brioux-sur-Boutonne)

Porteurs de projet représentés :

- PHOTOSOL pour le projet PV au sol de Limalonges (Kleber Moreau) : Romain MARCO et Marion FEROC

- DEV-ENR pour le projet PV au sol de Limalonges (Croix Ballet) : Nicolas DOURTHE et Jean-Baptiste SAMSON
- CANADIAN SOLAR pour le projet agrivoltaïque de Brioux-sur-Boutonne : Pauline FOURNIER
- VOLTALIA pour le projet agrivoltaïque d'Asnières-en-Poitou : Edith JOYEUX et Louis ZIMMERMANN

Agents présents :

Un agent a assisté au COAC :

- Noémie BOIVINEAU, Chargée de mission climat air énergie.

Déroulé du COAC :

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, les membres du COAC se réunissent à 9h00.
Les membres du jury s'installent dans la salle. Sylvain GRIFFAULT ouvre le COAC à 9h08 et préside la réunion.

1. Audition de PHOTOSOL

Noémie BOIVINEAU invite les premiers porteurs de projet à entrer dans la salle. Un tour de table est réalisé.

Heure de début de la présentation : 9h14

Heure de fin de la présentation : 9h28

Des questions sont posées par les membres du COAC au porteur de projet sur les sujets suivants :

- Précisions sur les inventaires réalisés pour l'étude d'impacts
- Modalités d'entretien du site mécanique et éco-pâturage selon la hauteur des panneaux (80cm au plus bas)

Les représentants de PHOTOSOL quittent la salle à 9h52.

Délibération du jury

Au sujet du projet présenté, les membres du COAC rendent un **avis favorable** à l'unanimité. Une attention est néanmoins posée sur la faible hauteur des panneaux.

2. Audition de DEV'ENR

Noémie BOIVINEAU invite les prochains porteurs de projet à entrer dans la salle. Un tour de table est réalisé.

Heure de début de la présentation : 10h06

Heure de fin de la présentation : 10h12

Des questions sont posées par les membres du COAC au porteur de projet sur les sujets suivants :



- Production électrique et rentabilité du projet considérant sa petite surface
- Précisions sur le raccordement électrique, considérant la faible puissance qui ne nécessite pas obligatoirement de se raccorder à un poste source
- Echanges sur l'intérêt de l'autoconsommation collective considérant les installations communautaires et communales à proximité qui ont d'importantes consommations électriques.

Les représentants de DEV'ENR quittent la salle à 10h30.

Délibération du jury

Au sujet du projet présenté, les membres du COAC rendent un **avis favorable** avec 1 abstention au regard du manque d'éléments sur les inventaires de l'étude d'impacts. Un point d'attention est également exprimé sur les méthodes de gestion du parc (fauche mécanique, éco pâturage).

3. Audition de CANADIAN SOLAR

Noémie BOIVINEAU invite les prochains porteurs de projet à entrer dans la salle. Un tour de table est réalisé.

Heure de début de la présentation : 10h46

Heure de fin de la présentation : 10h58

Des questions sont posées par les membres du COAC au porteur de projet sur les sujets suivants :

- Garantir la longévité de l'activité agricole sur l'installation :
 - o Via le versement d'une rémunération « fermière » pour l'exploitant qui s'arrête si l'activité agricole s'arrête
 - o Via la contractualisation avec CANADIAN SOLAR qui définit fixe l'usage des parcelles avec le propriétaire

Les représentants de CANADIAN SOLAR quittent la salle à 11h23.

Délibération du jury

Au sujet du projet présenté, les membres du COAC débattent et soulèvent les problématiques suivantes :

- Surface du projet trop importante et problème de partage de la valeur (1 seule exploitation bénéficie du projet) ;
- Etude d'impacts pas assez avancée donc partielle (en cours de réalisation, notamment pour les inventaires), et implantation des panneaux non définie ;
- Problèmes à venir de transmission de l'exploitation agricole par sur-valorisation de la terre agricole.

Considérant l'avancement du projet, et notamment l'absence de connaissance de l'implantation des panneaux à ce stade, le COAC décide de **reporter sa délibération à une prochaine session**, lorsque les études seront terminées et que l'implantation définitive sera définie.

4. Audition de VOLTALIA

Noémie BOIVINEAU invite les prochains porteurs de projet à entrer dans la salle. Un tour de table est réalisé.

Heure de début de la présentation : 11h35

Heure de fin de la présentation : 11h45

Des questions sont posées par les membres du COAC au porteur de projet sur les sujets suivants :

- Problématique de répartition non homogène des pluies : l'inclinaison fluctuante des panneaux pendant la journée permet une répartition correcte malgré la taille importante de chaque panneau
- La surface de couverture est confirmée à 25 hectares
- Des précisions sont apportées sur l'étude de lumière : l'implantation des panneaux permet d'optimiser la photosynthèse des cultures et de profiter de l'ombrage pour réduire l'évapotranspiration

Les représentants de VOLTALIA quittent la salle à 12h09.

Délibération du jury

Au sujet du projet présenté, les membres du COAC débattent et soulèvent les problématiques suivantes :

- Qualité de l'étude d'impacts et de l'étude agricole menée avec l'INRA, reconnaissance de l'adéquation du projet présenté avec l'exploitation agricole
- Surface du projet trop importante et problème de partage de la valeur (1 seule exploitation bénéficiaire du projet)
- Considérant la grande surface de panneaux et la grande surface clôturée, inquiétudes sur le passage de la faune et sur les impacts inévitables sur l'avifaune et les chiroptères.

Les membres du COAC rendent un **avis défavorable** à 6 voix contre et 2 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvain GRIFFAULT clôture le COAC à 12h39.

Fait et clos, le jour, mois et an susdits, le présent procès-verbal.

Sylvain GRIFFAULT



Vice-Président de la communauté de
commune Mellois en Poitou

